



## **Coronavirus : organisation des Centres PMS du 16 mars au 3 avril inclus**

En cette période de mesures sanitaires et au regard des directives relatives à l'organisation des équipes PMS, nous vous informons des modalités suivantes prises au sein de notre ASBL :

- **toutes les activités (animations, observations, conseils de classe, concertations, ...)** prévues en école ou en nos locaux sont **annulées ou post-posées** et ce, en vue de limiter au maximum les contacts et déplacements avec et vers l'extérieur ;
- pour ce qui est des suivis individuels, **tous les rendez-vous sont également post-posés** à l'exception des situations « à risque » qui seront analysées au cas par cas ;
- afin de répondre aux demandes des bénéficiaires, **un système de permanence (accueil et permanence téléphonique)** est par ailleurs mis en œuvre tous les jours ouvrables entre 8h30 et 16h. Tant les lignes fixes que les GSM professionnels des agents et directions restent accessibles.

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation et des recommandations qui nous arriveraient ultérieurement.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou situation spécifique.

Les directions et les équipes PMS libres de la région de Charleroi.